



Laconnex

Législature 2020-2025
Séance du 11 avril 2022

Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 5'000.00 F destiné à couvrir les frais nécessaires à l'acquisition de matériels et fournitures divers en vue de créer un espace bibliothèque à Laconnex

Vu le soutien du conseil municipal au projet de création d'un espace « bibliothèque » dans la commune par un groupe d'habitants, dans un local dédié appartenant à la commune ;

vu les travaux engagés par la commune pour rénover ledit local ;

vu la demande soumise au conseil municipal en séance ordinaire du 14 mars 2022 de participer aux coûts nécessaires à l'acquisition de matériels et fournitures divers afin de terminer la mise en place de ce projet ;

vu l'acceptation par le conseil municipal de participer aux frais encourus à concurrence de 5'000 F ;

conformément à l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le conseil municipal

DECIDE

Par 8 voix POUR, soit à l'unanimité des présents

1. D'ouvrir au Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 5'000.00 F destiné à couvrir les frais nécessaires à l'acquisition de matériels et fournitures divers en vue de l'ouverture d'un espace bibliothèque à Laconnex.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2022 sur le compte 3210.070.31990.367.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

Le délai pour demander un référendum expire le 30 mai 2022.




Catherine Koumrouyan
Secrétaire générale